

## **Une gestion bordelaise aussi unilatérale qu'inappropriée ?**

Depuis des mois, des dysfonctionnements observés au sein des acteurs étatiques et commentés par de nombreux spécialistes du SQ n'ont jamais amené de discussion propre à en limiter les impacts.

Une incidence réelle et notable de ce conflit latent réside dans l'écartement du SQ de récents contrats type RAVEL (notifié au printemps 2019). Abordée en RIE (26/06/2019) sur la criticité du sujet par notre organisation CGT, la Direction avoue une urgence à faire reconnaître le rôle incontournable du SQ... mais on ne relève aucune amélioration depuis.

Plus grave, une accumulation de plaintes issue du terrain amène une **alerte CGT** à l'été 2019 ! Saisie au travers du registre SST (10/07/2019) sur l'impact d'une communication violente (donc inappropriée) envers ses personnels, la Direction estime, dans sa réponse officielle du 23 juillet, la sérénité retrouvable au travers de réunions initiées par SDOP et l'élaboration d'une nouvelle version de protocole... !

Sur le terrain, les comportements singuliers dénoncés restent pourtant observés. Dans le contexte difficile du confinement, ils rendent l'exercice du métier impossible et la rupture devient inévitable lors d'une réunion téléphonée. Au simple mal être consécutif à des comportements inappropriés succède le retrait viscéral, démarche essentielle si l'on souhaite préserver sa santé.

A la suite de cette regrettable répétition, nous avons relancé le 14 mai 2020 notre alerte auprès du Président du CHSCT SR26. Nous l'avons accompagnée d'une volonté de vérifier que ces mesures ne se retournent pas, en définitive, contre des personnels SQ victimes de cette situation.

Nous, représentants **CGT**, dénonçons toute situation imposant l'invective en méthode de travail. Cet aspect des relations ne peut perdurer.

Mais soyons conscients du handicap structurel qui illustre MINARM et DGA. Cela fait maintenant trop d'années qu'on charcute la DGA pour en attendre un fonctionnement serein. Négliger ce dépeçage sans règle, son empilement malsain de restructurations, réformes, orientations et outils inappropriés serait cibler des responsabilités malgré tout relatives. Managers, cadres et employés s'investissent au mieux pour tenter d'assurer les attentes des différentes tutelles, mais l'incapacité structurelle et quelques procédures baroques disqualifient souvent le SQ aux yeux d'interlocuteurs un peu exigeants... toujours cette DGA rongée à l'os !

Dans un tel contexte, le rôle du CHSCT devient primordial. Aujourd'hui, la responsabilité du CHSCT SR26 est engagée puisque la santé des personnels est mise en cause. Le tribut payé par le SQ est difficilement vérifiable mais nous savons les esprits tourmentés et chaque saisine recensée doit monopoliser l'instance et aboutir à l'écartement systématique des causes révélées. En ce sens, une chose est certaine : il devient impossible d'épargner une direction qui s'illustre par un dialogue social feint et systématiquement tronqué. Il est dorénavant inacceptable que le pluralisme du CHSCT SR26 ne serve qu'à enregistrer le diktat bordelais, en particulier après la récente récidive.

**Pour nous, la posture bordelaise est intenable. Faudra-t-il un drame pour que chacun en prenne conscience ?**